



DÉLIBÉRATION DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 27 février 2015 à 16 h 30, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Mesdames Monique Aliès, Sylvie Lopez et Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres absents ou excusés : Messieurs Serge Roques et Christophe Saint-Pierre.

Date de convocation : 4 février 2015.

**3 – AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION
D'ÉQUIPEMENTS RADIO RELATIFS À L'INFRASTRUCTURE ANTARES**

Vu le rapport n° 5.

Vu la délégation consentie par le conseil d'administration au bureau par délibération du 1^{er} septembre 2014.

Vu l'avis favorable de la commission d'appels d'offres réunie le 15 décembre 2014.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le bureau du conseil d'administration :

- prend acte du choix de la commission d'appel d'offres décidant d'attribuer le marché à la société TPL Systèmes de Sarlat,
- autorise le président à signer le marché y afférent ainsi que toute pièce en portant exécution.

Fait à Rodez, le 11 MARS 2015

Le Président,

Jean-Claude Anglars